Compte Rendu du CIAS
Mercredi 11 septembre 2013

Ce CIAS, auquel toutes les Organisations Syndicales avaient désigné comme expert leur propre secrétaire général, suite aux différentes déclaration de la DGAFP sur la non prise en compte par ces derniers de l'Action Sociale dans le cadre de l'agenda social, s'est ouvert par l'intervention de martine Simon au nom de toutes les Organisations Syndicales reproduite ci-dessous :

CIAS du 11 septembre 2013

Intervention de Martine Simon responsable de la Commission Permanente Budget (CGT) au nom des OS du CIAS

Nous nous sommes quittés début juillet en désaccord avec notre employeur état. L'annonce faite aux OS le 28 juin par le cabinet est inacceptable. Comment ce gouvernement peut il demander aux représentants des personnels d'accepter une baisse drastique des crédits sociaux interministériels au projet de loi de finances 2014 et de supprimer des prestations ?
Nous tenons à rappeler que durant cette mandature, aucun exercice n'a permis d'obtenir des crédits disponibles à hauteur des crédits inscrits en Projet de LF. Des mesures de type amendement, mise en réserve sont venus rogner fortement les crédits inscrits en LF et ce ne sont pas les crédits "fonds de concours" et transferts en gestion attendus des établissements (ARS et MESR) qui ont rétabli le niveau des crédits disponibles.
Dans les années 2010/2011, lorsque la consommation n'atteignait pas le niveau des crédits disponibles, les mesures prises par le ministre du budget pour réduire l'enveloppe nous empêchaient de répondre aux besoins nouveaux (en particulier crèches et logements) mais n'avaient pas de forte incidence sur les prestations existantes servies aux agents.

Mais lorsqu'en 2012, sous les efforts conjugués des représentants des personnels suivis par la DGAFP, la consommation réelle des crédits disponibles a atteint les 100% avec un nombre de bénéficiaires croissant, il n'en a plus été de même. Chacun attendait un signe de ce nouveau gouvernement en loi de finances 2013.

Contrairement aux attentes, le PLF 2013 a été inférieur à celui de 2012. Même en neutralisant les 10M€ de l'AMD, la LF 2013 et les réserves qui ont suivi n'ont pas permis au CIAS d'obtenir le niveau des crédits correspondants à la prévision de consommation en 2013, malgré le rebasage budgétaire d'une partie des crédits des établissements publics.

Il a fallu en début d'année, user de mesures "techniques " (sans incidence sur le périmètre de l'action sociale), comme réduire l'avance faite au prestataire du CV, décaler le lancement d'une opération de restauration...pour essayer de faire coïncider disponibilité et consommation. Et pourtant fin juin, 3.3M en CP et 8M en AE manquaient entre les ressources nettes programmées et la prévision d'exécution 2013...

Alors l'annonce faite par des conseillers du cabinet de Mme La Ministre relatif au budget 2014 de l'ASI qui devrait encore subir une baisse d'environ 16 à 19M, avait de quoi surprendre. Sans compter que de nouvelles coupes sombres et la mise en réserve parlementaire pourraient encore amoindrir les crédits du programme 148 voté.

Les propositions de la ministre sont uniquement comptables et donc inconcevables parce que marquées du sceau de l'ignorance des besoins des agents et des services et donc de leur non prise en compte.... Comment peut on prévoir, par exemple, de supprimer l'aide à l'installation des nouveaux affectés qui a été mis en place en 1990 (sous Durafour), alors que les logements sociaux sont de plus en plus rares et inaccessibles aux agents de la FPE, sauf à vouloir à terme reconstruire des zones de service public où les agents ne voudront plus aller résider à la sortie des concours, parce qu'ils ne pourront pas accéder à une location trop onéreuse pour leurs revenus ? Supprimer l'AIP est donc un non sens.

Comment peut-on prévoir aussi de supprimer la tranche d'aide minimale des CESU excluant 41% des bénéficiaires actuels, alors que la scolarisation des jeunes enfants a fortement reculé, que les insuffisances d'accueil en crèche sont criantes et que la garde d'enfants pèse lourdement sur l'emploi des femmes ? Et ce n'est pas la création, pour le CV, d'une tranche de bonification à 35% pour les jeunes agents qui sera capable d'endiguer le front de refus.

Et lorsque cette amputation des crédits sociaux s'ajoutent aux autres mesures relatives au pouvoir d'achat des agents tel le gel poursuivi de la valeur du point d'indice jusqu'en 2015 et la prévision d'une attaque des mécanismes de la carrière, ou relative à nos retraites etc... trop c'est trop !

Jamais encore un gouvernement ne s'était attaqué aussi fort à la politique d'action sociale qui servait plutôt d'étouffoir des luttes sociales et d'amortisseur social.

Nous disons que prendre la responsabilité de remettre en cause des prestations sociales existantes qui accompagnent les agents dans leur vie professionnelle et familiale et assurent une cohésion sociale dans les services est lourd de conséquences car elle aura des effets dévastateurs à court terme.

Par ailleurs, jamais l'état employeur n'aura contredit aussi vite le gouvernement en faisant le contraire de ce qu'il affiche. Conduire une politique volontariste en matière d'égalité femme/homme, annoncer la création de 100 000 places en crèches, afficher une volonté de conduire une politique de renforcement du logement social ou de la prévention de la dépendance des personnes âgées..., justifient pour le moins un engagement de l'état employeur en direction de ces agents. Il doit donner l'exemple et mobiliser tous les moyens nécessaires à une vraie politique d'action sociale en leur direction.

La réduction drastique en 2014 des crédits sociaux dans la fonction publique de l'état et les propositions des conseillers sociaux du cabinet de Mme la Ministre LE BRANCHU sont inacceptables. Les organisations syndicales dans l'unité la plus totale condamnent et refusent ces mesures.

Elles exigent le maintien des prestations sociales existantes ainsi qu'un budget qui tienne compte de leur évolution au regard des besoins des agents.

En prévision du PLF 2013, les agents et leurs représentants au CIAS revendiquaient le changement ; et dès le CIAS de juin 2012, les OS proposaient que le plan triennal 2013 -2015 soit la phase de reconstruction d'une politique d'action sociale plus collective et plus commune entre les agents.

Dans l'unité nous avons revendiqué une augmentation des crédits pour augmenter le nombre de bénéficiaires et réévaluer les prestations existantes pour qu'elles collent mieux aux besoins exprimés. Nous avons aussi avancé quelques mesures nouvelles à mettre en œuvre en direction des jeunes agents, relatives aux CV, aux nombres de berceaux à réserver en crèche, aux logements et une aide aux parents d'enfants étudiants.. et nous pensions qu'il fallait regarder de près l'accès aux prestations des "ultra-marins" en tenant mieux compte de leur niveau de rémunération etc.

Cette démarche revendicative unitaire a été formalisée par un projet de budget pour les années 2013/2014/2015, nous confirmons ces revendications qui cimentent la mobilisation des OS et des personnels. (Et nous joignons à nouveau le tableau à cette intervention) De même dans l'unité nous avons revendiqué l'élaboration d'un texte opposable aux URSSAF pour sécuriser les prestations sociales, toutes les OS souhaitent connaitre la rédaction avant parution.

Nous attendons que pour 2014, le gouvernement révise ces intentions budgétaires et nous espérons M le directeur que vous allez nous confirmer le maintien des crédits sociaux et leur évolution.

CREDITS DISPONIBLES 2013 -2014 - 2015		Conso AE 2010	Conso CP 2010	Conso AE 2011	Conso CP 2011	AE 2012 Actu au 8/6/12	CP 2012 Actu au 8/6/12	2013 DO AE	2013 DO CP	Revendication OS AE	Revendication OS CP	2014 AE	2014 CP	2015 AE	2015 CP
FAMILLE	AMD	0	0	0	0	10.00	10.00	10.000	10.000	10.000 Tr 6	10.000 Tr 6	14.930 Tr 7	14.930 Tr 7	28.077 Tr 8	28.077 Tr 8
	C Vac	29.64	28.63	29.6	28.03	31.85	31.85	34.390	34.390	34.390	34.390	35.310	35.310	36.260	36.260
	C vac jeunes bonif à 35%									1.880	1.880	1.910	1.910	1.940	1.940
	CESU 0-3 ans	30.19	29.64	31.6	31.69			60.329	58.702	60.329	58.702	61.962	60.329	63.640	61.962
	CESU 3 -6 ans	38.30	21.00	23.37	25.60	58.70	57.08								
	Résa berceaux	17.18	8.45	10.56	18.21	13.03	20.336	16.630	21.900	23.630	28.900	26.910	27.880	27.380	27.380
	Fonds de concours									0.500	0.500	0.700	0.700	0.900	0.900
	Sous Total	115.3	87.9	95.14	103.53	113.58	119.27	121.349	124.992	130.729	134.372	141.722	141.059	158.197	156.519
	Aide parents /étudiants									40.000	40.000	60.000	60.000	80.000	80.000
	TOTAL	115.3	87.9	95.14	103.53	113.58	119.27	121.349	124.992	170.729	174.372	201.722	201.059	238.197	236.519
LOGEMENT	AIP	6.53	6.55	3.34	3.34	4.80	4.80	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000
	P mobilité	0	0.1	0.005	0.008	0.00	0.00								
	Résa logements	5.62	3.92	4.89	6.38		5.43	0	3.250	0	3.250	0	2.680	0	3.000
	Résa mesures nouvelles									6.000	3.000	6.000	4.500	6.000	6.000
	Logt urgence, relais étudiants									0.500	0.500	1.000	1.000	1.500	1.500
	total	12.16	10.47	8.23	9.73	4.80	10.23	5.000	8.250	11.500	11.750	12.000	13.180	12.500	12.500
RIA	Rénovation	7.72	13.66	3.09	8.28	6.00	7.09	16.300	13.900	16.300	13.900	7.200	12.900	5.000	5.000
SRIAS		1.99	1.95	1.92	1.91	2.00	2.00	2.640	2.640	2.640	2.640	3.500	3.500	5.200	5.200
CNSA		1.99	1.99	2.02	2.02	2.06	2.06	2.092	2.092	2.092	2.092	2.129	2.129	2.166	2.166
	Sous TOTAL	137.17	115.99	110.40	125.47	128.44	140.65	147.381	151.874	203.261	204.754	226.551	232.768	263.836	261.385

Action Sociale Interministérielle REVENDICATIONS BUDGETAIRES exprimées au CIAS du 27 juin 2012 et 11 septembre 2013

Les mesures nouvelles représentent une augmentation de 26% des crédits disponibles en CP, 28% en AE pour l'exercice 2013.

A ce stade, la trajectoire présentée pour le budget reste la même. La baisse des moyens financiers est donc confirmée. Les mesures proposées sur la suspension de l'AIP et la suppression de la tranche 200€ des CESU restent inchangées.

La création des mesures correctrices comme la bonification à 35% du Chèque Vacances, ainsi que des actions sur le logement d'urgence vont être développées. Il est proposé de cibler les agents en difficultés, jeunes, famille mono parentale et basse catégories.

La DGAFP continue en parallèle ses discussions avec la direction du budget.
Il y a nécessité dans le cadre de l'agenda social de travailler sur la conception même de l'action sociale interministérielle.

Jean-Pierre COSTES, Président du CIAS

Constate que les décisions de l'enveloppe financière du CIAS n'ont pas bougé pendant la période estivale et propose les interventions des Secrétaires Généraux de chaque Organisations Syndicales.

Le Secrétaire Général de la CFTC

Il confirme que l'ASI doit être développé dans une période de crise et surtout dans le cadre de la non-augmentation du point d'indice.
L'action Sociale ne peut pour la CFTC avoir une approche comptable.

Le Secrétaire Général de l'UNSA

L'UNSA s'associe pleinement à la déclaration intersyndicale.

L'Action Sociale Ministérielle et Action Sociale Interministérielle font partie intégrante du travail de l'agenda social.

L'UNSA rappelle que l'équité doit être maintenue et renforcée pour tous les agents de la FPE dans les domaines de la petite enfance, la restauration, le logement, les loisirs et vacances.
L'UNSA rappelle son attachement à la définition même de l'action sociale et avance l'idée qu'une sécurisation de cette dernière via un % de la masse salariale est la seule issue.

En ce qui concerne les actions en attente ou supprimées en 2013, les jeunes sont doublement pénalisés sur ces choix budgétaires, cette baisse n'est pas admissible.
En ce qui concerne les retraités quid de l'attribution de l'AMD (Aide au Maintien à Domicile).

La Secrétaire Générale de la FSU

La FSU demande la correction des décisions financières du deuxième trimestre 2013, ceci n'est pas acceptable.

L'Action Sociale Interministérielle est portée par toutes les Organisations Syndicales et elles souhaitent préserver les propositions budgétaires des années précédentes voir les augmenter en regard des besoins.

Actuellement, les décisions prises ne conviennent pas du tout aux OS autant sur le fond que sur la méthode.

La FSU souhaite réfléchir sur une politique sociale sur la base de principes. L'Action Sociale n'est pas un élément de la rémunération.

Pour la FSU, des questions se posent :

- pour les jeunes agents recrutés dans la FPE, la FSU prône une politique sociale pour leur permettre de vivre dignement,

- la FSU demande quel traitement en termes d'égalité Femmes/Hommes est prévu dans l'action sociale,

- le FSU veut donner aux retraités les moyens de vivre,

La FSU veut engager un débat sur les besoins.

Ce ne peut être une discussion sur le fonctionnement en mettant en opposition la gouvernance et les moyens.

Le Secrétaire Général de la CGT

La déclaration unitaire dit beaucoup de choses et montre que nous sommes en face d'un discours totalement schizophrène.
En effet d'un côté on nous dit redonnons à la Fonction publique sa place et qu'il faut que les agents retrouve leur rôle et de l'autre la Fonction publique serait une variable d'ajustement budgétaire.
L'action sociale n'est pas une action périphérique il y un vrai enjeu quantitatif et qualitatif pour les agents. Alors que les annonces faites montrent qu'elle est quantité négligeable !!!
L'action sociale n'est pas un supplément d'âme…
L'absence du cabinet de madame la ministre est un signe négatif lancé aux agents.

Il y a urgence d'ouvrir le débat sur l'action sociale et la CGT sera vigilante à ce que ce thème soit réellement dans l'agenda social présenté par la ministre le 26 septembre.

Il est hors de question pour la CGT d'enfermer notre réflexion dans une grille budgétaire.

Le Secrétaire Général Adjoint de la CFDT

C'est dommage que la bonne entente des OS soit ternie par cette confirmation de la baisse de crédits.
Cette baisse n'est plus acceptable.

La CFDT précise que le pouvoir d'achat des fonctionnaires de la FPE a reçu la double peine : l'Action Sociale en baisse et la non-augmentation du point indice.

L'ASI est de plus en plus indispensable. Elle renforce les inégalités des Ministères. Elle doit être ambitieuse et durable avec des fonctionnements efficaces et des moyens financiers.

La politique d'action sociale nécessite des moyens qui pour la CFDT doivent être basés sur un % de la masse salariale et une organisation

différente.

Au nom du Secrétaire Général de FO

Notre politique d'Action Sociale doit être volontariste sur la petite enfance, le logement et la restauration.

Notre syndicat FO ne signera jamais la baisse des crédits sociaux.

Le Secrétaire Général de la CGC

La réponse sur la baisse des crédits ne nous convient pas et la CGC est en total accord avec la déclaration commune.
La CGC rappelle l'évolution de l'Action Sociale dans les 3 versants de la Fonction Publique et sa mise en œuvre.

Elle n'est nullement un élément de la rémunération. Elle est un amortisseur de crise et la CGC milite pour une ASI importante avec tous les moyens nécessaires à sa mise en place.

Les 2 rapports de l'IGAS ont démontré les différences des Ministères dans la FPE. Il est urgent de rénover le fonctionnement de l'ASI et de mettre en place une ASI du 21 siècle.

La CGC est attachée à la prise en compte du travail atypique. Elle signale que les retraités ne sont pas pris en compte sur les actions.

La CGC informe que les CP connaissent des difficultés pour leur fonctionnement.
La CGC veut participer à la rénovation de l'action sociale via la proposition de la mise en place d'un EPA juridiquement pérenne où les représentants auraient la main sur les décisions.

Le Secrétaire Général Adjoint de SOLIDAIRES

SOLIDAIRES précise que l'ASI doit être dirigée en premier lieu vers les agents les plus en difficulté.

SOLIDAIRES Fonction Publique condamne une telle politique de régression sociale déjà entamée par les gouvernements précédents et n'accepte pas de poursuivre une telle politique avec des baisses de crédits et de moyens.
SOLIDIAIRES rejoint la CGT sur la non présence du cabinet à cette séance.

Réponse de Monsieur Jean-François VERDIER, directeur général de l'administration et de la fonction publique

Ce CIAS du 11 septembre est exceptionnel avec la présence des 8 Secrétaires Généraux des Organisations Syndicales et sera souligné au cabinet de Madame la Ministre, car de mémoire c'est la première fois que cela arrive dans l'histoire du CIAS.
Il note cette demande d'assoir le budget sur la masse salariale.

De même il fait part qu'il ne s'agit pas d'une suppression de l'AIP mais d'une suspension.

Nous devons prendre des mesures pour compenser ces décisions du premier semestre 2013.

Monsieur Jean-François VERDIER partage le point de vue, notamment de la CGT et de la FSU, que l'action sociale est un sorte de pacte non écrit entre d'un coté les différentes contraintes et obligations faites aux fonctionnaires et de l'autre coté une ASI hors norme.
Enfin la DGAFP a proposé un calendrier à venir des CP et CIAS pour le dernier trimestre :
CP restauration le 3 octobre 2013
CP Famille le 4 Octobre 2013
CP Logement le 10 Octobre 2013
CP SRIAS le 11 Octobre 2013
CP Budget le 15 Octobre (date qui est susceptible de changer)
CIAS le 7 Novembre 2013

Après ces débats, l'ensemble des organisations syndicales ont exprimé le souhait de faire un point et ont à l'unanimité décidé :

1. De clore le CIAS suite aux annonces faites par la DGAFP en matière de budget,
2. De considérer comme acté et voté le règlement intérieur des SRIAS acté en CP SRIAS. (texte en fichier Joint)
3. De proposer hors PV de lire les bilans des mandatures de chaque CP préparés par les co-animateurs syndicaux.

(Ces bilans sont joints à ce compte rendu).

Pour la délégation CGT : Martine Simon, Patrick Brechoteau, Christian Fagault et Ivan Baquer

Martine SIMON

Martine précise que le RI est validé.

Elle annonce aussi la fin de mandature de notre Président du CIAS.

Jean-François VERDIER, directeur général de l'administration et de la fonction publique

Il précise que l'administration prendra en compte la nouvelle candidature pour la présidence du CIAS.

Sébastien CLAUSENER, chef du bureau BPS

Il présente le nouveau calendrier du CIAS et des commissions et sera transmis à tous les membres la semaine prochaine.